

Négotiations tarifaires du GATT - 1960/61

Concessions tarifaires demandées par le Portugal à l'Union Sud-Africaine

N ^o . de la position tarifaire	N ^o . Statistique	Désignation des produits (1)	Taux actuel du droit	Taux demandé
19	98	Poisson c) Caviar, saumon, homard et anchois	20%	20%
268		Liège artificiel (comprimés ou autres) et liège naturel d) Ouvrage en liège naturel n.d.a.	10%	10%

(1) - Bulletin International des Douanes

42 - Union Sud-Africaine (11^e édition - Oct. 1956), 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} sup.

Le gouvernement portugais se réserve le droit de proposer éventuellement de nouvelles demandes au des négociations et de modifier celles qui sont comprises dans la liste ci-dessus.